Annecy, le 28/10/2026

Monsieur Martial SADDIER
Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Objet : Préavis de grève de 0h à 24 h pour la journée du 5 novembre 2026 couvrant l'ensemble des agents de notre collectivité et assistants familiaux, ainsi que les agents dont les horaires incluent la nuit précédant ou suivant cette journée (du 4 au 5 novembre et du 5 au 6 novembre)

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Les organisations syndicales CGT appellent l'ensemble des salariés à une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève sur l'ensemble du territoire le jeudi 5 novembre 2026.

Les projets budgétaires de l'État, PLF et PLFSS, travaillés et accompagnés de la main du patronat, par le gouvernement Macron/Lecornu, sont un affront aux revendications légitimes qui ne cessent de s'exprimer aussi bien dans la rue, devant les lycées et les facultés que dans tous nos services publics. Pire, la répression et l'entrave utilisées par le gouvernement pour discréditer et jouer le pourrissement des mobilisations sont des stratégies dangereuses et irresponsables.

En effet, les événements de violences et de répression survenus dans les mobilisations lycéennes et étudiantes comme dans les cortèges syndicaux et citoyens sont inacceptables. Ils fragilisent directement notre démocratie, nos libertés et sont un terreau fertile pour les porteurs de haine et de divisions à qui vous faites la courte échelle en raison de votre jusqu'au-boutisme.

La CGT réaffirme que c'est par l'organisation des travailleuses et travailleurs et par la convergence des colères et des revendications que les actions déterminantes d'un rapport de force se construisent et se mènent sans violence.

Le syndicat CGT des personnels du Conseil Départemental de la Haute-Savoie s'inscrit pleinement dans cette journée de mobilisation et a l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève le jeudi 5 novembre 2026, conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 prévus par le Code du travail.

Au sein de la collectivité, notre organisation syndicale constate un épuisement des professionnels dû à l'augmentation de la charge de travail et aux dégradations des conditions de travail.

Pour le Conseil départemental de la Haute-Savoie, nous revendiquons :

- l'augmentation des moyens humains pour répondre aux besoins de la population haut-savoyarde,
- le remplacement des postes vacants, des absences pour arrêt maladie, congé maternité, et disponibilité,
- l'augmentation de la valeur faciale des titres restaurants et de la participation employeur à la protection sociale complémentaire et à la prévoyance.

En plus particulièrement, pour les agents des routes:

- la parité avec l'état pour la majoration des heures supplémentaires récupérées,
- le respect des temps de repos durant la viabilité hivernale (11h minimum sauf circonstances exceptionnelles majeures et avérées),
- le maintien des circuits de salage actuel en fonction des territoires et des flux routiers.

Le syndicat CGT Cd74 est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT Cd74
La Secrétaire Générale
Mme Cathy ATHANASE

